



Revue-IRS



Revue Internationale de la Recherche Scientifique
(Revue-IRS)

ISSN : 2958-8413

Vol. 2, No. 6, Décembre 2024

This is an open access article under the [CC BY-NC-ND](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/) license.



Didactique de la littérature dans l'enseignement secondaire : Enjeux et paradoxes

Hayat Bouyaghroumni

Professeur à l'ESEF Université Ibn Tofail, Kenitra, Maroc

Abstract : In the context of public secondary education in Morocco, the teaching of literary works is fraught with challenges arising from the inherent complexities of the French language. Reading skills, particularly in French, are increasingly a concern among high school students. Many students find themselves lacking the fundamental skills needed to succeed in their school programs. As a result, they often feel demotivated and overwhelmed when attempting to engage with literature, which is amplified by the significant cultural gaps that exist between their daily experiences and the literature they encounter. The main obstacle they face lies in the particular nature of literary content, which demands considerable cognitive effort from high school students. There is also a notable disconnect between what students enjoy reading and the goals of literary education; they often favor quick, focused reading experiences over lengthy literary analyses. Many students perceive the process of studying literature in class as tedious and unengaging, which can diminish their enthusiasm for reading. Teachers, too, face challenges in trying to make texts relevant and engaging for their students. A particularly worrisome trend is the decline in high school students' interest in reading, which is further intensified by technological distractions. The intention of this contribution focuses mainly on the correlation between the teaching of the so-called non-linguistic disciplines "DdNL" and the importance of the acquisition of French, which remains a utilitarian language and a means of disseminating scholarship in a specialized field. It aims to highlight these crucial questions and advocates for a more engaging approach to the teaching of literary works in a bilingual environment in the qualifying secondary cycle in order to promote better student results in French.

Keywords : Qualifying secondary cycle ; Didactics of literary works; Teaching of "DdNL"; Acquisition of French; Bilingual environment;

Digital Object Identifier (DOI) : <https://doi.org/10.5281/zenodo.14564977>

Résumé : Dans le contexte de l'enseignement secondaire qualifiant public au Maroc, la didactique des œuvres littéraires est semée d'embûches découlant des complexités inhérentes à la langue française. Les compétences en lecture, notamment en français, sont de plus en plus préoccupantes chez les lycéens. De nombreux élèves se retrouvent dépourvus des compétences fondamentales nécessaires pour réussir dans leurs programmes scolaires.

En conséquence, ils se sentent souvent démotivés et dépassés lorsqu'ils tentent de s'engager dans la littérature, ce qui est amplifié par les écarts culturels importants qui existent entre leurs expériences quotidiennes et la littérature qu'ils rencontrent. Le principal obstacle auquel ils sont confrontés réside dans la nature particulière du contenu littéraire, qui exige un effort cognitif considérable de la part des lycéens. Il existe également un décalage notable entre ce que les élèves aiment lire et les objectifs de l'éducation littéraire ; ils privilégient souvent des expériences de lecture rapides et ciblées aux longues analyses littéraires. De nombreux élèves perçoivent le processus d'étude de la littérature en classe comme pénible et peu engageant, ce qui peut diminuer leur enthousiasme pour la lecture. Les enseignants, eux aussi, sont confrontés à des défis pour essayer de rendre les textes pertinents et attrayants pour leurs élèves. Une tendance particulièrement inquiétante est le déclin de l'intérêt des lycéens pour la lecture, qui est encore intensifié par les distractions technologiques. L'intention de cette contribution se concentre principalement sur la corrélation entre l'enseignement des disciplines dites non linguistiques « DdNL » et l'importance de l'acquisition du français, qui demeure une langue utilitaire et un moyen de diffusion des éruditions dans un domaine spécialisé. Elle vise à mettre en lumière ces questions cruciales et plaide pour une approche plus engageante de l'enseignement des œuvres littéraires dans un environnement bilingue au cycle secondaire qualifiant afin de favoriser de meilleurs résultats des élèves en langue française.

Mots clés : Cycle secondaire qualifiant ; Didactique des œuvres littéraires ; Enseignement des DdNL ; Acquisition du français ; Environnement bilingue ;

1- Introduction

Le domaine de l'enseignement secondaire qualifiant au Maroc est en constante évolution et la didactique des œuvres joue un rôle crucial dans la formation des expériences éducatives des élèves. Cette contribution vise à fournir un aperçu complet de l'état actuel de la didactique dans les lycées publics marocains en explorant les complexités et les paradoxes inhérents qui caractérisent les approches pédagogiques employées. La didactique liée aux œuvres littéraires présente un éventail distinct de défis, fortement influencés par les subtilités de la langue française. En tant que langue réputée pour sa complexité, le français constitue un obstacle considérable à de nombreux élèves, entravant leur capacité à s'engager de manière significative dans des textes littéraires. Cet article aspire à explorer les problèmes critiques auxquels sont confrontés les lycéens dans leurs études littéraires, notamment leur exposition souvent limitée aux œuvres programmées et les effets globaux d'un système d'évaluation rigoureux. De surcroît, il met en évidence l'influence des facteurs externes qui façonnent l'engagement des élèves envers la langue et la littérature françaises.

2- Éducation du français au Secondaire Qualifiant

L'enseignement au secondaire qualifiant constitue l'ultime étape pour les lycéens avant l'entrée à l'université. Ce qui distingue ce dernier des autres cycles éducatifs, c'est la spécialisation qui permet aux élèves de choisir progressivement entre plusieurs options. Ce cycle s'étend sur trois ans, une année d'orientation dite Tronc Commun, où tous les lycéens reçoivent le même enseignement. Tandis que le baccalauréat dure deux ans et comprend deux filières principales : la filière générale et la filière technique. La première rassemble des formations scientifiques, littéraires et économiques. A la fin de la première année du baccalauréat, les élèves doivent réussir les examens régionaux proposés dans toutes les filières, ensuite à la fin de leurs études au secondaire qualifiant, ils doivent décrocher un diplôme les autorisant à continuer leurs études supérieures dans des universités étatiques ou privées ou dans les grandes Écoles en fonction des notes obtenues. Quant à la filière technique, elle dispense un enseignement technique et professionnel aux lycéens, dont le but est de former des techniciens et des agents de maîtrise aux compétences scientifiques et techniques requises pour l'encadrement intermédiaire et leur pratique dans divers secteurs de la production et des services, dans tous les domaines économiques, sociaux, artistiques et culturels.

Conformément à la vision stratégique de la réforme¹, les lycéens peuvent bénéficier des heures supplémentaires dans les cours dédiés à l'apprentissage du français pour avoir de bonnes bases linguistiques. Cela leur permettrait de s'exprimer efficacement, non seulement au niveau national mais également au niveau international. La maîtrise du français peut leur procurer de multiples opportunités de poursuivre leurs études dans des pays francophones ou de trouver un emploi dans des entreprises multinationales. Cette initiative

¹ CSEFRS, 2015, *Pour une école de l'équité, de la qualité et de la promotion*. Vision stratégique de la réforme 2015-2030

provient de la reconnaissance du rôle important que joue la langue française dans divers domaines, dont celui de l'éducation.

3- La position et le rôle des langues dans le Cycle Secondaire Qualifiant

En vue de parler de ce système, nous présentons d'abord la mise en œuvre de cette récente politique linguistique dans le Cycle secondaire, ensuite l'application de l'alternance linguistique recommandée par la vision stratégique dans les nouveaux programmes.

Remémorons tout d'abord que l'arabe et l'amazigh sont les deux langues nationales reconnues et font partie de l'identité marocaine. L'arabe est la langue de la scolarisation que les élèves doivent le maîtriser, et également être aptes à communiquer en amazigh à la fin de l'enseignement secondaire qualifiant. Relativement aux langues étrangères, l'objectif est que le bachelier marocain maîtrise au moins deux langues. Ce sont des outils d'ouverture vers d'autres cultures et des ressources d'intégration dans la société. Sur la base de ces réflexions, la réforme linguistique est répartie dans le secondaire qualifiant de la manière suivante :

- « *La langue Arabe : langue obligatoire, langue enseignée et langue principale d'enseignement.*
- *Généralisation progressive de l'enseignement de la langue Amazigh.*
- *La langue française : langue obligatoire en tant que langue enseignée et en tant que langue d'enseignement de quelques contenus ou modules à court terme.*
- *La langue anglaise : langue obligatoire en tant que langue enseignée et en tant que langue d'enseignement de quelques contenus ou modules à moyen terme.*
- *Création de branches spécialisées dans les langues (littérature, culture et civilisation).*
- *Introduction d'une troisième langue étrangère obligatoire, au choix, notamment l'espagnol, en veillant à tenir compte des spécificités et besoins régionaux en matière de langues. »² (CSEFRS, levier 13, 2017, p.48)*

Comme mentionné précédemment, la nouvelle réforme définit un système linguistique visant à promouvoir un multilinguisme progressif et équilibré et à traiter les problèmes linguistiques dans le lycée public marocain. Le MENFPESRS³ a adopté diverses mesures pour l'améliorer : développer de nouveaux programmes conformes aux normes internationales et intégrer de nouvelles méthodes pédagogiques pour garantir aux élèves les compétences linguistiques essentielles pour communiquer activement en français.

Dans ce contexte, l'objectif fondamental de cette révision en termes de maîtrise des langues dans le secondaire qualifiant est « *La capacité de l'apprenant, à l'issue de l'enseignement Secondaire Qualifiant, de maîtriser la langue Arabe, de communiquer en Amazigh et de maîtriser deux langues étrangères au moins, dans le cadre d'une approche progressive qui passe du bilinguisme (Arabe + une langue étrangère) au plurilinguisme (Arabe + 2 langues étrangères ou plus).* »⁴ (CSEFRS, Levier 13, 2017, p.46)

Pour parvenir à cet objectif, le système linguistique présenté par le CSEFRS repose particulièrement sur des réflexions constitutionnelles, dotant chaque langue d'un statut et d'un rôle pratique dans le système scolaire, et améliorant la maîtrise de la langue par l'alternance linguistique.

La diversification des langues d'enseignement semble reposer sur l'alternance des langues, et ce en vue de résoudre les problèmes posés par le passage d'une langue d'enseignement à une autre, entre le Secondaire qualifiant et l'université. Effectivement, dans ces conditions, un bachelier peut aisément poursuivre ses études universitaires, quelle que soit la langue d'enseignement, que ce soit au Maroc ou ailleurs.

Pour la formation professionnelle, le français prédomine comme langue d'enseignement et la récente réforme promet l'inclusion de l'anglais comme langue d'enseignement dans les modules du programme. « *Intégration de*

²CSEFRS : *POUR UNE ÉCOLE DE L'ÉQUITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES*, levier 13 : *Maîtrise des langues enseignées et diversification des langues d'enseignement* p.48

³ Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

⁴ CSEFRS : *POUR UNE ÉCOLE DE L'ÉQUITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES*, levier 13 : *Maîtrise des langues enseignées et diversification des langues d'enseignement* p.46

la langue anglaise en tant que langue de formation dans les spécialités et modules de formation professionnelle, aux côtés des autres langues en place. »⁵. (CSEFRS, levier 13, 2017, p.48)

4- Didactique des œuvres littéraire au secondaire qualifiant

La lecture des œuvres au lycée soulève des soucis incontestables. De nombreux apprenants abordent la littérature avec une forte sensation de dissonance en raison de l'énorme portée culturelle qui les éloigne des textes qui leur sont présentés. Ainsi, pour les jeunes ados, apprendre à lire de la littérature signifie fréquemment se détacher des pratiques sociales dans lesquelles ils sont impliqués. Ils sont souvent attirés par des textes informatifs, concis et utiles. La principale difficulté réside dans le fait que l'enseignement de l'œuvre littéraire est compliqué par l'aspect unique de son contenu, qui diffère de la conversation habituelle et exige une manière distincte de comprendre. La profondeur de ce type de texte nécessite un engagement cognitif important de la part des lycéens. En plus, il existe un écart entre leur souhait et le but de la lecture littéraire. Ils sollicitent habituellement le désir hâtif d'une lecture ciblée. De nombreux élèves trouvent la lecture littéraire en classe exigeante et ennuyeuse. Cependant, elle peut dissuader leurs espoirs.

Comme nous l'avons précisé auparavant, dans le secondaire qualifiant, l'apprentissage de la langue se réduit exclusivement à l'étude des œuvres littéraires classiques et maghrébines d'expression française comme support d'enseignement du français. En tronc commun, deux nouvelles au choix parmi quatre : « *La Ficelle* » ou « *Aux Champs* » de Guy de Maupassant, « *Le Chevalier double* » de Théophile Gautier ou « *La Vénus d'Ille* » de Prosper Mérimée, et une comédie du XVII^e siècle « *Le Bourgeois gentilhomme* » de Molière.

En première année du baccalauréat, « *Le Dernier jour d'un condamné* » de Victor Hugo, « *Antigone* » de Jean Anouilh et le roman autobiographique maghrébin « *La Boîte à merveilles* » d'Ahmed Sefrioui. En seconde année du baccalauréat (terminale), « *Candide* » de Voltaire, « *Le père Goriot* » de Honoré de Balzac et le roman maghrébin de Mohammed Khair-Eddine « *Il était une fois un vieux couple heureux* ».

C'est ainsi qu'une orientation pédagogique gouvernementale de Juin 2002 propose de :

« [...] mettre en application un nouveau programme conçu autour de la notion de "Projet pédagogique", comme élément organisateur de l'enseignement /apprentissage de la langue, et basé sur l'étude de l'œuvre littéraire intégrale abordée dans son contexte socioculturel, comme support de l'acquisition de la langue. »⁶(MEN, 2002).

Conformément au texte officiel, l'étude des œuvres littéraires peut permettre aux élèves d'acquérir graduellement des connaissances littéraires et civilisées, et d'avoir la capacité linguistique nécessaire pour résorber les difficultés de lecture de différents types, notamment de textes littéraires. Cela semble certainement le cas pour les élèves qui lisent attentivement les œuvres présentées. Cependant, les ouvrages ne doivent pas être l'unique support utilisé par les enseignants : les articles d'actualité, les illustrations et les documents audiovisuels sont aussi des supports pédagogiques adéquats, de même que les textes programmés ou les thématiques semblables à celles évoquées dans les œuvres enseignées.

Par ailleurs, il convient de noter que le même programme est dispensé depuis les années 2002 à la fois pour les filières scientifiques, techniques et littéraires. Les lycéens se lancent dans les interprétations des textes littéraires, les procédés narratifs, la lecture méthodique, la synthèse, le résumé de textes, le commentaire composé, sans oublier les points de vue et les figures de style. C'est dans cette visée que l'écrivain Baida écrit :

« Ces romans relatent des histoires linéaires avec un personnage principal pour chaque roman que le lecteur ne fait que suivre passivement. Ce type d'écriture pourrait créer chez l'élève des « habitudes de lecture » favorisant la passivité, qui éloigne de toute tentative de créativité. » (Baida, 2006, p. 93)⁷

Comme nous le savons tous, la langue française est notoirement complexe et c'est une entrave décisive à laquelle les élèves sont désormais confrontés. Les œuvres littéraires mettent l'accent sur des compétences singulières et une bonne habileté du français. Sans les bases nécessaires pour suivre le programme, les lycéens peuvent se sentir

⁵CSEFRS : POUR UNE ÉCOLE DE L'ÉQUITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES, levier 13 : Maîtrise des langues enseignées et diversification des langues d'enseignement p.48

⁶ Ministère de l'Éducation Nationale (M.E.N). (2002), « Les orientations pédagogiques générales pour l'enseignement du français dans le cycle secondaire qualifiant. »

⁷ BAIDA, A., « Le retour de la littérature française dans les lycées marocains, Dans *Le français aujourd'hui* » 2006/3 (n° 154), pages 93 à 100

démotivés et dépassés. De nombreux élèves lisent rarement les œuvres programmées. Khalid Rizk, de sa part, se demande :

« Mais comment un lycéen marocain, incapable de déchiffrer une phrase et de s'exprimer correctement en français, peut-il aborder une œuvre littéraire aussi accessible soit-elle, en l'absence d'un niveau linguistique minimal à même de lui permettre de comprendre ne serait-ce que l'histoire relatée ? »⁸ (Rizk, 2008)

En raison de facteurs reliés au système d'évaluation, les lycéens s'intéressent rarement aux textes littéraires qui leur sont assignées, préférant rechercher des résumés en ligne afin d'obtenir de meilleures notes. Pour une minorité d'élèves, influencés par leur milieu et leurs ressources budgétaires, ils affluent vers les centres de langues ou les instituts français dans l'espoir de maîtriser la langue. Cependant, cette option n'est pas généralisée.

Un point particulièrement préoccupant, est que, avec l'émergence de la technologie, les jeunes manifestent un manque d'intérêt pour la lecture. Ils pratiquent rarement la langue en dehors de la classe, négligeant les romans ou les articles de presse en français qui pourraient améliorer leurs compétences de lecture. Par conséquent, le seul espace où ils communiquent en français est dans la salle de classe, ce qui est insuffisant pour renforcer d'autres activités comme la lecture et l'application pratique.

En outre, l'influence de l'entourage est importante et ne peut être négligée. La majorité des parents s'identifient principalement comme arabisants et ne parviennent pas à apporter le soutien nécessaire pour favoriser l'apprentissage de la langue française, ce qui entraîne un manque de suivi et d'encouragement parental dans leur éducation littéraire.

À la lumière de ces ouvrages exhaustifs, les enseignants se trouvent dans une position difficile, luttant pour susciter l'intérêt des élèves pour les textes qu'ils analysent.

Au sens large, on peut donc avancer que les facteurs évoqués précédemment constituent d'énormes obstacles à l'amélioration du système éducatif marocain.

5- Du texte littéraire au texte scientifique

Il convient à rappeler qu'apprendre la langue à travers la littérature et programmer des romanciers, des nouvellistes et des dramaturges du XIX^{ème} siècle ne peut qu'amener les élèves à étudier des aspects intellectuels et culturels qui leur sont inaccessibles dans leurs propres pratiques sociolinguistiques et culturelles, se détachant ainsi de leur réalité. Blanchet le confirme dans l'extrait suivant :

« De nombreux élèves, aujourd'hui trop en décalages par rapport à la culture dominante valorisée par l'école, et, partant, souvent en situation de refus, de renfermement ou d'échec, pourraient y voir la culture de leur milieu d'origine reconsidérée et revalorisée. Ainsi, au lieu de viser, bon gré mal gré, la connaissance sélective de modèles culturels lointains, étrangers, et souvent inaccessibles - en partie parce que mythifiés-, ils pourraient se construire des savoir-faire et des références culturelles diverses fondées sur une formation critique de leur personnalité. »⁹ (Blanchet, 1992)

Il serait incontestablement enrichissant de construire une passerelle entre la littérature francophone et des textes traitant de sujets scientifiques. D'ailleurs, d'après les textes gouvernementaux, l'utilisation de textes littéraires permet aux lycéens de lire soigneusement les œuvres programmées au secondaire et d'acquérir progressivement des connaissances sur diverses littératures, civilisations et langues, étant ainsi exposés à divers genres de textes, singulièrement littéraires. Toutefois, les œuvres ne doivent pas constituer le seul support utilisé par l'enseignant : les documents audiovisuels et les articles de presse sont aussi des socles didactiques performants, tout comme les textes littéraires ou de sujets semblables à ceux évoqués dans les œuvres étudiées. Ce qui est rejeté n'est pas l'introduction de la littérature dans l'enseignement secondaire qualifiant, mais la manière et l'allure avec lesquelles elle est mise en œuvre au sein de ce Cycle.

En examinant les deux œuvres littéraires « La ficelle » et « Aux champs » de Guy de Maupassant, programmées pour le TCS section BIOF¹⁰, nous avons trouvé des termes isolés traduits littéralement en arabe moderne dans la partie « Glossaire de l'œuvre ».

⁸RIZK, K., 2014, « Enjeux de l'enseignement de l'œuvre littéraire en classe de français du secondaire qualifiant marocain » in Revue Littérature Maghrébine et Comparée, n°10, Édition Rabat Net Maroc ;

⁹ BLANCHET, Ph., 1992, « Enseignement et diversité : l'exemple des implications socioculturelles dans l'enseignement du français », Diversité linguistique, idéologie, et pluralisme démocratique, CILL n° 18 1-2, 1992, p. 183- 202.

¹⁰ Tronc Commun Science section Baccalauréat International Option Français

Bien que cette découverte soit captivante, elle ne satisferait peut-être pas pleinement ceux qui maîtrisent moins le français. Ces élèves ont tendance à étudier également des textes scientifiques plutôt que des œuvres littéraires. Il convient de répartir les quatre heures organisées pour la discipline linguistique « FLE »¹¹ en deux heures de littérature et deux heures d'apprentissage des textes scientifiques pour mieux servir ces apprenants dans l'intégration de la lecture.

Assurer une coordination efficace entre les professeurs des DdNL et de français demeure un autre souci. Nous présumons qu'il est nécessaire, voire obligatoire, d'envisager le développement du travail en équipe, et créer un pont, entre l'enseignant du français et les enseignants des SVT, de physique-chimie et de Maths. Cette passerelle nous paraît particulièrement profitable pour garantir l'adéquation des cours de langue aux besoins des élèves et à la formation scientifique. Il serait bénéfique si les quatre heures correspondent à des sujets scientifiques, des progrès de la science, des explications de la terminologie dans leur domaine respectif, la rédaction des synthèses, des présentations et des rapports. Ce qui est rejeté n'est pas l'introduction de la littérature dans l'enseignement secondaire qualifiant, mais la manière et l'allure avec lesquelles elle est mise en œuvre au sein de ce cycle. Nous proposons également d'établir des partenariats avec les Instituts français afin de réévaluer la langue française et développer des compétences communicationnelles, puisque la maîtrise du français demeure une condition absolue de la réussite dans les filières scientifiques.

Nous jugeons qu'il serait également fructueux de repenser le projet pédagogique adopté dans les disciplines scientifiques. Il doit être qualifié de préparation à des diplômes conçus par des experts qualifiés issus des centres de formation professionnelle. Ces spécialistes sont censés assurer l'élaboration des programmes scolaires et examiner leur exécution, jusqu'à la conception des manuels disciplinaires pour satisfaire les besoins des enseignants et les attentes des élèves dans toutes les filières scientifiques et à tous les cycles.

Par ailleurs, l'élaboration d'un programme scientifique bilingue approprié, et notamment la dualité entre les cours de français et les cours relevant des DdNL, les enseignants pourront également sensibiliser les élèves à l'importance du français dans les apprentissages futurs, les incitant à lire des revues scientifiques afin d'être exposés à la langue et développer leurs compétences en dehors de la classe. Cette approche nous semble intéressante dans la mesure où elle favorise davantage l'apprentissage bilingue.

6- Conclusion

En résumé, le problème ne réside pas dans le choix de la littérature comme support, mais plutôt de la façon dont nous nous impliquons dans les textes littéraires. Une œuvre littéraire est un reflet de la culture et des valeurs ; si notre objectif est de guider les élèves vers l'autonomie des lecteurs sociaux, ces dimensions doivent être ancrées en eux. En identifiant les thèmes qui résonnent au cœur de la littérature, nous pouvons susciter chez les élèves une passion pour la lecture. Il est important de reconnaître que les lycéens ne sont ni des experts ni des érudits, par conséquent, nous devons nous abstenir de les surcharger d'idées théoriques complexes. Il est crucial de réévaluer la façon dont nous enseignons la langue française à travers les œuvres littéraires, en tenant compte des caractéristiques des lycéens scientifiques. Nous devons de toute urgence motiver cette génération à considérer les textes littéraires comme des instruments d'acquisition de compétences linguistiques et de renforcement de la pensée critique, de l'originalité intellectuelle, de la créativité et de l'autoréflexion continue. Philippe Blanchet en témoigne :

« Si l'éducation est l'un des moteurs du progrès intellectuel et social de l'humanité vers sa liberté et le respect des Droits de la Personne, il faut former l'esprit à la remise en question, à l'analyse critique, et non à la soumission et à la crédulité. Si nous voulons former des citoyens libres et responsables, il est de notre devoir de ne pas leur apprendre à révéler naïvement ce que d'autres se sont autorisés à décréter sacré. »¹² (Blanchet, 1992)

¹¹ Français Langue Etrangère

¹² BLANCHET, Ph., 1992, « Enseignement et diversité : l'exemple des implications socioculturelles dans l'enseignement du français », Diversité linguistique, idéologie, et pluralisme démocratique, CILL n° 18 1-2, 1992, p. 183- 202.

REFERENCES

- [1] BAIDA, A. (2006). « *Le Retour de la littérature française dans les lycées marocains, dans Le Français aujourd'hui* », 2006/3, pages 93 à 100, URL : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2006-3-page-93.htm#no95>;
- [2] BLANCHET, Ph., 1992, « *Enseignement et diversité : l'exemple des implications socioculturelles dans l'enseignement du français* », Diversité linguistique, idéologie, et pluralisme démocratique, CILL n° 18 1-2, 1992, p. 183- 202.
- [3] Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique 'CSEFRS', 2015, « *Pour une école de l'équité, de la qualité et de la promotion.* » Vision stratégique de la réforme 2015-2030. URL : <https://www.csefrs.ma/publications/vision-strategique-de-la-reforme/?lang=fr>
- [4] CSEFRS, 2015, « *POUR UNE ÉCOLE DE L'ÉQUITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES* », levier 13 : Maîtrise des langues enseignées et diversification des langues d'enseignement p.46-48. URL : https://www.csefrs.ma/wp-content/uploads/2017/09/Vision_VF_Fr.pdf
- [5] Ministère de l'Education Nationale (M.E.N), 2002, « *Les orientations pédagogiques générales pour l'enseignement du français dans le cycle secondaire qualifiant.*»
- [6] RIZK, Khalid, 2014, « *Enjeux de l'enseignement de l'œuvre littéraire en classe de français du secondaire qualifiant marocain*» in Revue Littérature Maghrébine et Comparée, n°10, Édition Rabat Net Maroc ;